



BILAN D'ACTIVITÉS

2023

57



Moselle

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

> LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, ALEXANDRA REBSTOCK-PINNA



L'année 2023 a vu le CAUE poursuivre ses missions de conseil envers les collectivités, les particuliers et les établissements scolaires, en accueillant

une nouvelle architecte-conseillère pour renforcer son équipe.

Les sujets tels que les Trames Vertes et Bleues, l'aménagement pour la biodiversité, l'Isolation Thermique par l'Extérieur, les requalifications urbaines ou encore la reconversion de bâtiments vacants ont suscité un vif intérêt de la part des élus, et resteront au cœur des préoccupations en 2024, tout comme le seront les questions relatives à la mise en place de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

L'accompagnement des politiques départementales dans divers domaines tels que l'urbanisme, l'environnement, l'éducation et la culture a également été une priorité.

Un grand merci aux membres du Conseil d'Administration pour leur confiance et leur engagement, ainsi qu'à toute l'équipe du CAUE pour son professionnalisme exemplaire.

L'ÉQUIPE



ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



Arnaud SPET
directeur
Isabelle CHRISTOPHE
assistante de direction

Patricia GARBE
documentaliste
Nathalie THEIS
secrétaire générale

ÉQUIPE TECHNIQUE



Frédérique AUCLAIR
architecte conseiller
Florence AMIAUX-LALLEMENT
architecte conseiller
Thierry DERELLE
paysagiste conseiller
Roxane FLEURY
architecte conseiller
Alexis JEANNELLE
architecte conseiller
Carine KACZMAREK
architecte conseiller

Guénaëlle LE BRAS
architecte conseiller
Ambre LEMMENS
chargée de mission
Jean-Baptiste LUSSON
écologue
Laureline MASSON
chargée de mission architecture
Julian PIERRE
architecte conseiller

▼ Thionville - M. Ackermann, photographe - Concours photo 2023



L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres de l'association.

Elle se réunit sur convocation du président au moins une fois par an.

L'assemblée générale délibère sur le programme d'actions de l'association, proposé par le conseil d'administration. Elle valide les rapports moraux et financiers qui établissent le bilan de l'activité de l'association.

Elle approuve le règlement intérieur.

Elle vote le budget et approuve les comptes financiers.

L'assemblée générale s'est réunie en session ordinaire, le 7 juin à Hombourg-Haut.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 20 mai 2022
- Quitus sur rapport moral
- Bilan des activités 2022
- Rapport financier 2022 et quitus sur les comptes
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Budget 2023
- Programme d'activités 2023

Cette assemblée était précédée de la visite du parc du château d'Hausen et suivie de la remise des prix du concours photos et du vernissage de l'exposition «Moselle, terre d'histoire, terre d'avenir».



LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants de l'État :

- Grégory PREMON, *Directeur des Services Départementaux de l'Éducation nationale*
- Christophe CHARLERY, *Architecte des Bâtiments de France*
- Claude SOUILLER, *Directeur de la DDT*
- Gautier GUERIN, *Directeur Adjoint de la DDT*

Représentants des Collectivités Locales :

- Rémy DICK, *Vice-Président du Conseil Départemental, Maire de Florange*
- Alexandra REBSTOCK PINNA, *Conseillère Départementale, Maire de Nilvange, PRÉSIDENTE DU CAUE*
- Jean-Luc SACCANI, *Vice-Président du Conseil Départemental*
- Emmanuel SCHULER, *Conseiller Départemental, Maire de L'Hôpital*
- Magaly TONIN, *Conseillère Départementale*
- Anne STEMART, *Vice-Présidente du Conseil Départemental*

Représentants des Professions concernées désignés par le Préfet :

- Claire BOULANGER, *Architecte D.P.L.G., représentant l'UNSA 57*

- Patrice ENGASSER, *Architecte Urbaniste, Représentant la Société Française des Urbanistes*
- Sophie LE DORÉ, *Paysagiste Concepteur, Représentant la Fédération Française du Paysage*
- Agnès LECHLEITER, *Architecte D.P.L.G., Représentant l'Ordre des Architectes Grand Est*

Personnes qualifiées désignées par le Préfet :

- Xavier LEROND, *Président de la Chambre d'Agriculture de la Moselle*
- Serge WEIL, *Vice-Président du Parc Naturel des Vosges du Nord*

Membres élus par l'Assemblée Générale :

- Gaëtan BENIMEDDOURENE, *Maire de Château-Salins*
- Michel GHIBAUDO, *Adjoint au maire de Bertrange*
- Stéphanie JACQUEMOT, *Adjointe au Maire de Novéant*
- Helen HAMMOND, *Maire de Sierck-lès-Bains*
- Laurent MULLER, *Maire de Hombourg-Haut*
- Bernard TREUVELOT, *Adjoint au Maire de Morhange*

Représentant du Personnel :

- Frédérique AUCLAIR, *Architecte-conseiller.*

Le Conseil d'Administration règle par délibérations les affaires de l'association. Il établit le règlement intérieur qui peut prévoir un bureau et qui est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Il délibère sur la mise en œuvre du programme d'actions de l'association. Il prépare le budget.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises

LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

> 2 mars 2023

- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Bilan des activités 2022
- Arrêt des comptes 2022 : Compte de Résultat et Bilan
- Projet de budget 2023
- Programme d'activités 2023
- Convention de partenariat avec le Département 57
- Informations diverses

> 5 octobre 2023

- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Rapport d'étape sur l'activité
- Rapport d'étape sur l'exécution budgétaire

- Bilan de l'opération «Enfants du Patrimoine»
- Forfait mobilités durables
- Rapport d'étape sur le concours photos
- Informations diverses

> 20 décembre 2023

- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Rapport d'étape sur l'activité
- Rapport d'étape sur l'exécution budgétaire
- Bilan financier de l'opération «Enfants du Patrimoine»
- Programme d'activités 2023
- Budget prévisionnel 2023
- Divers

LES ADHÉRENTS

COMMUNES (457)

ABONCOURT
ABRESCHVILLER
ACHAIN
ACHEN
ADELANGE
ALAINCOURT-LA-COTE
ALBESTROFF
ALSTING
ALTRIPPE
ALTVILLER
ALZING
AMANVILLERS
AMELECOURT
ANCERVILLE
ANCY/DORNOT
ANGEVILLERS
ANZELING
APACH
ARRAINCOURT
ARRY
ARS-LAQUENEXY
ASSENONCOURT
AUDUN-LE-TICHE
AUGNY
AUMETZ
AVRICOURT
AY-SUR-MOSELLE
BAERENTHAL
BAMBIDERSTROFF
BARONVILLE
BASSE-HAM
BASSING
BAZONCOURT
BÉCHY
BERG-SUR-MOSELLE
BERIG-VINTRANGE
BERLING
BERMERING
BERTHELMING
BERTRANGE
BETTELAINVILLE
BETTIVILLER
BEYREN-LES-SIERCK

BIBICHE
BIDESTROFF
BIDING
BIONCOURT
BIONVILLE SUR NIED
BITCHE
BLIES-EBERSING
BLIES-GUERSVILLER
BOULANGE
BOULAY-MOSELLE
BOURDONNAY
BOUSBACH
BOUSSE
BOUST
BOUZONVILLE
BREIDENBACH
BRETTNACH
BROUCK
BROUDERDORFF
BROUVILLER
BUDING
BUDLING
BUHL-LORRAINE
CARLING
CATTENOM
CHAMBREY
CHARLY-ORADOUR
CHATEAU-SALINS
CHÉMERY-LES-DEUX
CHESNY
CHIEULLES
CLOUANGE
COCHEREN
COIN-SUR-SEILLE
COINCY
COLMEN
CONDÉ-NORTHEN
CONTHIL
CONTZ-LES-BAINS
CORNÉY-SUR-MOSELLE
COUME
COURCELLES-
CHAUSSY
COURCELLES-SUR-

NIED
CRAINCOURT
CREUTZWALD
DABO
DANNE-ET-QUATRE-
VENTS
DANNELBOURG
DELME
DENTING
DESTROY
DIEBLING
DIESEN
DIEUZE
DIFFEMBACH-LES-
HELLIMER
DISTROFF
DOLGING
DONJEUX
DONNELAY
EBERSVILLER
EGUELSHARDT
EINCHEVILLE
ELZANGE
ENNERY
ENTRANGE
EPPING
ERCHING
ESCHERANGE

ETTING
ETZLING
EV RANGE
FAILLY
FALCK
FAMECK
FAREBERSVILLER
FARSCHVILLER
FAULQUEMONT
FENETRANGE
FILSTROFF
FIXEM
FLASTROFF
FLETRANGE
FLEURY
FLORANGE
FOLKLING
FOLSCHVILLER
FONTENY
FONTOY
FORBACH
FOULCREY
FRANCALTROFF
FRAQUELFING
FRAUENBERG
FREISTROFF
FREYMING-
MERLEBACH

FRIBOURG
GARREBOURG
GIVRYCOURT
GLATIGNY
GOETZENBRUCK
GOIN
GOMELANGE
GONDREXANGE
GORZE
GOSELMING
GREMECEY
GRENING
GROS-REDERCHING
GRUNDVILLER
GUEBLANGE-LES-
DIEUZE
GUEBLING
GUENANGE
GUERMANGE
GUERSTLING
GUESSLING-
HEMERING
GUINKIRCHEN
GUNTZVILLER
HAGONDANGE
HALSTROFF
HAM-SOUS-VARSBERG
HAMBACH



HANGVILLER	HOMMARTING	KOENIGSMACKER	LOUPERSHOUSE	NARBÉFONTAINE
HARPRICH	HONSKIRCH	LAFRIMBOLLE	LOUTZVILLER	NEUFCHFÉ
HARREBERG	L'HÔPITAL	LAMBACH	LOUVIGNY	NEUFGRANGE
HASELBOURG	HOSTE	LANDROFF	LUBECOURT	NEUFMOULINS
HATTIGNY	HOTTVILLER	LANEUVEVILLE-EN-	LUCY	NEUNKIRCHEN-LÈS-
HAUONCOURT	HULTHEOUSE	SAULNOIS	LUPPY	BOUZONVILLE
HAUT-CLOCHER	HUNDLING	LANGUIMBERG	LUTTANGE	NIDERHOFF
HAUTE-KONTZ	HUNTING	LANING	LUTZELBOURG	NIDERVILLER
HAUTE-VIGNEULLES	ILLANGE	LAQUENEXY	MAINVILLERS	NIEDERSTINZEL
HAVANGE	INGLANGE	LAUDREFANG	MAIZEROTY	NIEDERVISSE
HEINING-LÈS-	INSMING	LAUMESFELD	MAIZIERES-LES-METZ	NILVANGE
BOUZONVILLE	INSVILLER	LAUNSTROFF	MAIZIERES-LES-VIC	NITTING
HELLERING-LES-	IPPLING	LELLING	MALAUCOURT-SUR-	NOISSEVILLE
FENETRANGE	JALLAUCOURT	LEMBERG	SEILLE	NOUILLY
HELLIMER	JOUY-AUX-ARCHES	LENGELSHEIM	MALLING	NOUSSEVILLER-LES-
HEMING	JURY	LENY	MALROY	BITCHE
HENRIDORFF	JUSSY	LEY	MANDEREN - RITZING	NOUSSEVILLER-SAINT-
HENRIVILLE	KANFEN	LEYVILLER	MANOM	NABOR
HERMELANGE	KAPPELKINGER	LEZEY	MANY	NOVEANT-SUR-
HERNY	KEDANGE-SUR-	LHOR	MARANGE-SILVANGE	MOSELLE
HESSE	CANNER	LIDREZING	MARIMONT-LES-	OBERGAILBACH
HETTANGE-GRANDE	KEMPLICH	LIXHEIM	BENESTROFF	OBERSTINZEL
HILBESHEIM	KERBACH	LONGEVILLE-LES-METZ	MAXSTADT	OBERVISSE
HILSPRICH	KERLING-LES-SIERCK	LONGEVILLE-LES-	MEISENTHAL	OBRECK
HOLVING	KIRSCHNAUMEN	SAINT-AVOLD	MENSKIRCH	OETING
HOMBOURG-	KIRVILLER	LORQUIN	MERSCHWEILLER	OGY MONTOY
BUDANGE	KLANG	LORRY-LES-METZ	MERTEN	FLANVILLE
HOMBOURG-HAUT	KNUTANGE	LORRY-MARDIGNY	METZERVISSE	ORMERSVILLER



▲ *Châtel-St-Germain* - L. Boyer, photographe
Concours photo 2023

▼ Metz - E. Balzer, photographe
Concours photo 2023

POURNOY-LA-CHETIVE
 POURNOY-LA-GRASSE
 PUTTELANGE-AUX-
 LACS
 RACRANGE
 RAHLING
 RANGUEVAUX
 RAVILLE
 RECHICOURT-LE-
 CHATEAU
 RÉDANGE
 REDING
 REMELFANG
 REMELFING
 REMELING
 RÉMERING-LES-
 HARGARTEN
 RÉMERING-LES-
 PUTTELANGE
 RÉMILLY
 RENING
 RETONFEY
 RETTEL
 REYERSVILLER
 REZONVILLE -
 VIONVILLE
 RHODES
 RICHE
 RICHELING
 RICHEMONT
 RIMLING
 ROCHONVILLERS
 RODALBE
 RODEMACK
 RONCOURT
 RORBACH-LES-DIEUZE
 ROSBRUCK
 ROSSELANGE
 ROUHLING
 ROUSSY-LE-VILLAGE
 ROZERIEULLES
 RURANGE-LES-
 THIONVILLE
 RUSSANGE
 RUSTROFF
 SAILLY-ACHATEL
 SAINT AVOLD
 SAINT-FRANÇOIS-
 LACROIX
 SAINT-GEORGES
 SAINT-HUBERT
 SAINT-JEAN-
 KOURTZERODE
 SAINT-JULIEN-LES-
 METZ
 SAINT-LOUIS
 SAINT-LOUIS-LES-
 BITCHE
 SAINTE-BARBE
 SAINTE-MARIE-AUX-
 CHENES
 SAINTE-RUFFINE
 SANRY-LES-VIGY
 SANRY-SUR-NIED
 SARRALBE
 SARREINSMING
 SAULNY
 SCHMITTVILLER
 SCHNECKENBUSCH
 SCHORBACH
 SCHWERDORFF
 SCHWEYEN
 SCHOENECK
 SCY-CHAZELLES
 SECOURT
 SEMECOURT
 SEREMANGE-ERZANGE
 SERVIGNY-LÈS-RAVILLE
 SERVIGNY-LES-SAINTE-
 BARBE
 SIERCK-LES-BAINS
 SILLEGNY
 SILLY -SUR-NIED
 SOLGNE
 SORBÉY
 SOTZELING
 SOUCHT
 SPICHEREN
 STUCKANGE
 SUISSE
 TALANGE
 TÉTERCHEN
 THEDING
 THIONVILLE
 THONVILLE
 TORCHEVILLE
 TRESSANGE
 TRITTELING-REDLACH
 TROISFONTAINES
 TROMBORN
 VAHL-EBERSING
 VAHL-LES-BENESTROFF
 VAL-DE-BRIDE
 VAL-DE-GUEBLANGE
 (LE)
 VALLERANGE
 VALMESTROFF
 VALMONT
 VANNECOURT
 VANY
 VARIZE-
 VAUDONCOURT
 VARSBERG
 VECKERSVILLER
 VECKRING
 VERGAVILLE
 VERNY
 VESCHEIM
 VIC-SUR-SEILLE
 VIEUX-LIXHEIM
 VIGNY
 VIGY
 VILLER
 VILLERS-STONCOURT
 VILSBERG
 VIRMING
 VITRY-SUR-ORNE
 VITTERSBOURG
 VIVIERS
 VOELFLING-LÈS-
 BOUZONVILLE
 VOLMERANGE-LÈS-



BOULAY
 VOLMERANGE-LES-
 MINES
 VOLMUNSTER
 VOYER
 WALDWISSE
 WALSCHBRONN
 WIESVILLER
 WILLERWALD
 WINTERSBOURG
 WITTRING
 WOELFLING-LES-
 SARREGUEMINES
 WOIPPY
 WOUSTVILLER
 XANREY
 YUTZ
 ZARBELING
 ZETTING
 ZILLING

EpCi (13)

CA PORTE DE FRANCE-
 THIONVILLE
 CA VAL DE FENSCH
 CC DE CATTENOM ET
 ENVIRONS
 CC DE FREYMING-
 MERLEBACH
 CC DE L'ARC
 MOSELLAN

CC DE LA HOUE -
 PAYS BOULAGEOIS
 CC BOUZONVILLOIS-
 TROIS FRONTIÈRES
 CC DU DISTRICT
 URBAIN DE
 FAULQUEMONT
 CC DU HAUT CHEMIN
 PAYS DE PANGE
 CC DU PAYS DE
 PHALSBOURG
 CC DU SUD MESSIN
 CC DU WARNDT
 CC RIVES DE MOSELLE

AUTRES (8)

CONSEIL DE FABRIQUE
 DE SARREBOURG
 EPFGÉ
 LQE
 RED
 SCoTAM
 SYNDICAT DES EAUX
 DU WINBORN
 SYNDICAT DES EAUX
 VIVES DES 3 NIED
 SYNDICAT
 INTERCOMMUNAL
 POUR L'ENTRETIEN ET
 L'AMÉNAGEMENT DE
 LA ROSSELLE

BILAN FINANCIER

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2023

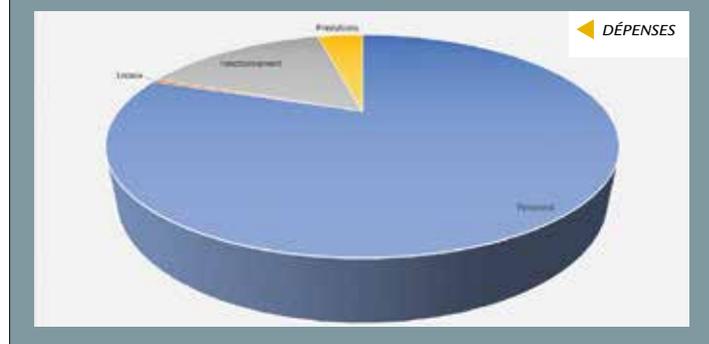
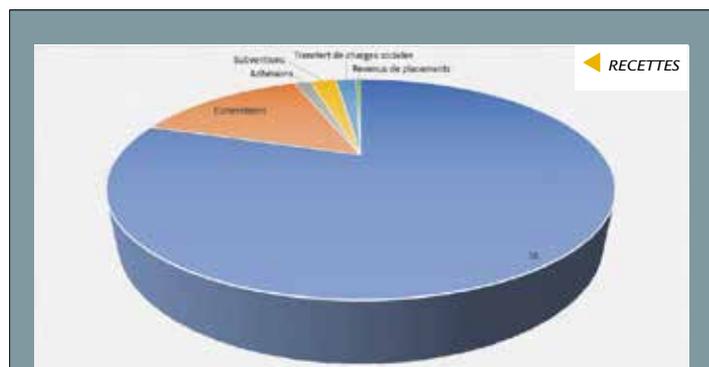
Il fait apparaître les résultats suivants :

Pour les recettes de 1 546 607 €, elles correspondent essentiellement à :

- Taxe d'Aménagement : 1 234 896 €
- Conventions : 220 210 €
- Adhésions : 22 060 €
- Vente du livre «Moselle, terre d'histoire» : 1 435 €
- Subventions : 34 675 €
- Transfert de charges sociales : 27 200 €
- Revenus de placements : 5 940 €
- Ristourne chèques déjeuner : 191 €

Pour les dépenses de 971 818 €, elles correspondent essentiellement à :

- Charges de personnels : 779 437 €
- Locaux : 4 591 €
- Fonctionnement du CAUE : 150 156 €
- Prestations extérieures : 37 634 €



COLLECTIVITÉS	OBJET
Bertrange	Aménagement d'un nouveau parc public
CA du Val de Fensch	Accompagnement de l'OPAH sur les copropriétés des rues de Castelnuau et des Vosges à Nilvange
CC Bouzonvillois Trois Frontières	CCB3F/Colmen/Flastroff/Grindorff-Bizing/Halstroff/Kirschnaumen/Launstroff/Neunkirchen-les-Bouzonville/Remeling/Saint-François-Lacroix/Schwerdorff, Waldwisse, Waldweistroff et Syndicat des Eaux des 3 Niefs : TVB Remelbach
CC Arc Mosellan	Mise en place d'une signalétique au Moulin de Buding
CC Arc Mosellan	Travaux de mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue
CC Arc Mosellan	Assistance phase 2 TVB CCAM
CC Arc Mosellan	Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un Sentier de mémoire et ses aménagements connexes sur l'Arc Mosellan
CC du Pays de Bitche	Accompagnement au choix d'un AMO pour l'élaboration du PLUi
CC Rives de Moselle	Conseil pour la réalisation de plantations d'arbres et arbustes dans les espaces verts gérés par la Communauté de Communes Rives de Moselle
CC Sarrebourg Moselle Sud	Réaménagement de la cour de l'école Pont Saravi à Sarrebourg
CC Sarrebourg Moselle Sud	Réaménagement de la cour de l'école de Hesse
CCFM / CASAS	Rédaction d'une note de synthèse des enjeux environnementaux des carrières de Saint-Avold et Freyming-Merlebach évalués dans le cadre d'un projet écotouristique
CHR Metz Thionville	Analyse de la qualité de l'architecture et de l'insertion des trois projets
Conseil de Fabrique de Sarrebourg	Rénovation de 2 bâtiments
Creutzwald	Mise en place d'une Charte esthétique des devantures commerciales
Falck	Elaboration d'un plan de gestion visant la préservation de la qualité paysagère du parc de loisirs du plan d'eau du Banngraben
Fameck	Réaménagement cour d'école
Faulquemont	Restructuration de la synagogue en espace culturel
Fénétrange	Mise en place d'une palette de couleurs
Francaltroff	Accompagnement à la plantation d'arbres et arbustes
Grostenquin	Requalification des espaces publics de la traversée du village
Longeville-lès-Saint-Avold	Rédaction d'un plan de gestion et de valorisation simplifié des sites du Castelberg et de l'Einseling

COLLECTIVITÉS	OBJET
Longeville-lès-Saint-Avold	Ateliers de sensibilisation/concertation cour d'école
Luttange	Réalisation de l'étude d'avant-projet détaillé de l'aménagement du parc du Château
Malling	Réaménagement de deux espaces : le jardin de la salle communale et un nouveau parking situé rue du plan d'eau
Marange-Silvange	Définition du projet de requalification urbaine du centre de Marange
Marange-Silvange	Définition du projet de requalification urbaine du centre de Silvange
Morhange	Projet de requalification urbaine d'espace public
Morhange	PDA
Morhange	Prescriptions colorimétriques et de matériaux pour les façades : Mise en place d'une palette de couleurs
Oudrenne	Plan d'actions de revalorisation paysagère et urbaine du centre du village
Oudrenne	Conseils aux particuliers pour l'aménagement de l'espace devant leur habitation
Richeling	Transformation d'une ferme en point multiservices et logement
SCoTAM	«Comprendre les enjeux paysagers du SCoTAM»
Sérémange-Erzange	Requalification et désimperméabilisation d'une cour d'école
SODEVAM	Mission d'architecte conseil pour le lotissement « le chant des oiseaux » à COLMEN
Soucht	Requalification et désimperméabilisation de deux cours d'école
Théding	Aménagement public du centre village, ferme Faber et ses abords
Théding	Rédaction d'un plan de gestion et de valorisation simplifié des sites du «Gypsberg» et de la «Pelouse du Klingelstauden»
Tressange	Cour d'école
Voimhaut	Réaménagement d'espaces publics
CA Val de Fensch	Assistance architecturale - Suivi-animation et conseils aux ravalements
CA Thionville Porte de France	Assistance architecturale
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Assistance architecturale - Suivi-animation et conseils aux ravalements
CC de Cattenom et Environs	Assistance architecturale - Suivi-animation et conseils aux ravalements
Saint-Avold	Suivi-animation et conseils aux ravalements
Hagondange	Assistance architecturale
Talange	Assistance architecturale
Hombourg-Haut	Assistance architecturale

LES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Ils s'adressent à toutes les collectivités soucieuses de la qualité architecturale de leur commune : aménagement, développement, élaboration ou révision d'un document d'urbanisme, travaux neufs ou réhabilitation.

Le conseil préliminaire permet à la collectivité d'appréhender les principaux enjeux de son projet en lien avec le contexte urbain, paysager ou patrimonial.

Le conseil dont l'objet est d'apporter une aide à la décision, est gratuit. Il se réalise avec un déplacement sur place, une

analyse et des échanges avec les élus. Le CAUE ne fait pas de maîtrise d'œuvre. Toutefois, si le simple conseil doit être poursuivi par un accompagnement, la démarche en est expliquée au maître d'ouvrage. Elle se traduit alors par un conventionnement et la collectivité adhérente, selon les natures d'accompagnement, apporte une contribution aux frais de fonctionnement de la structure.

En 2023, 127 demandes ont été adressées au CAUE et 14 conseils ont fait l'objet d'une convention.

LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Exemple de la commune de Petite-Rosselle : aménagement du rez-de-chaussée de la mairie.

La commune souhaite étudier le **potentiel de restructuration** du rez-de-chaussée de la mairie, où s'organisent les services en relation directe avec le public. Les adaptations successives au cours des décennies ont pu aboutir à des espaces mal proportionnés par rapport à l'organisation des services et du hall d'accueil.

L'objectif de la commune est alors :

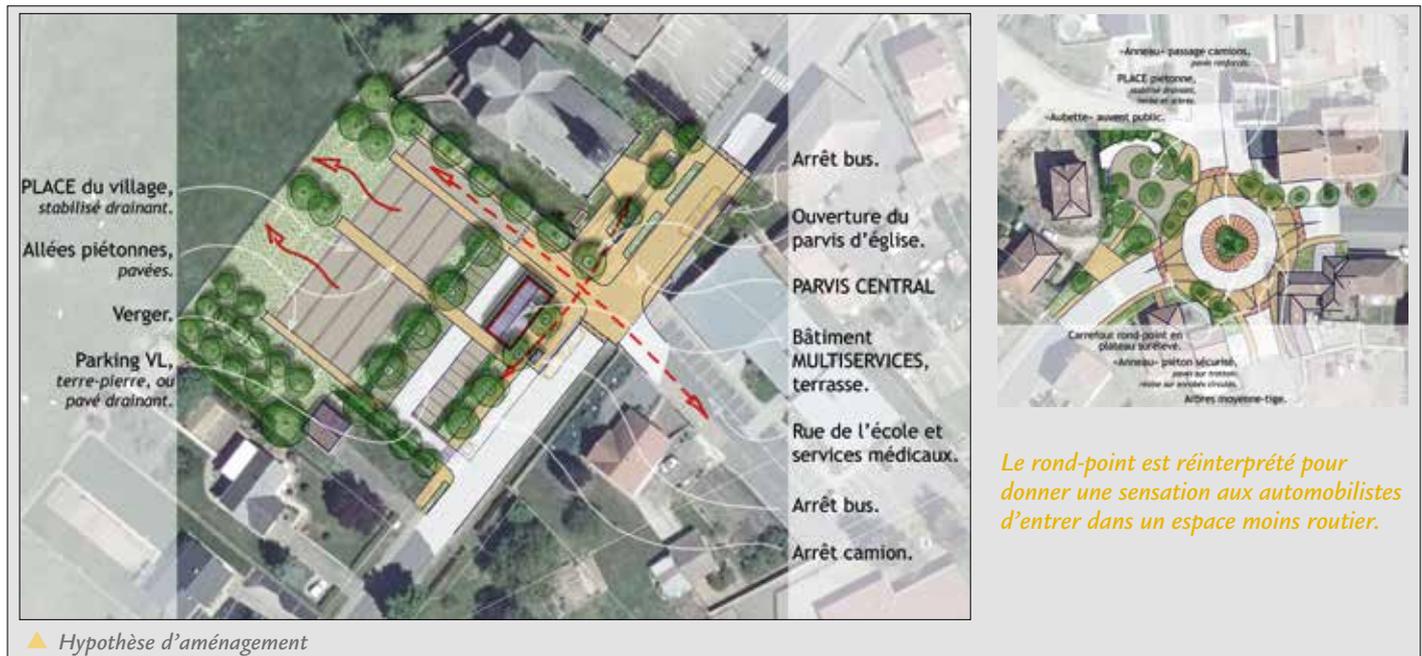
- Améliorer l'accueil du public et «l'image» de la mairie
- Repenser les proportions des espaces par rapport aux usages, optimiser les surfaces.
- Organiser les locaux en prenant en compte notamment la confidentialité nécessaire de certains bureaux.
- Imaginer une nouvelle hypothèse sur la distribution intérieure, d'accès depuis l'extérieur.
- Intégrer cette nouvelle distribution avec un aménagement des abords de la mairie plus accueillant.



LES ESPACES PUBLICS

Exemple de la commune de Grostenquin : requalification des espaces publics de la traversée du village

L'objectif est d'aborder ce projet par une approche globale, cohérente, et qualitative, en intégrant les enjeux de désimperméabilisation des sols, de végétalisation, de rafraîchissement de l'environnement urbain. Sont intégrées les contraintes importantes de sécurité de la circulation, des arrêts de bus, ainsi que le renforcement de la centralité urbaine par les équipements et les commerces. Le village ayant été détruit à 80% lors de la Seconde Guerre mondiale, les qualités patrimoniales bâties sont réduites. De ce constat, la commune souhaite engager un projet significatif de transformation du village, en apportant une nouvelle identité patrimoniale par l'aménagement de l'espace public.



Exemple de la commune de Valmunster : intégrer un espace sportif



Une petite commune rurale souhaite installer des équipements sportifs et de détente à destination de ses habitants. Quelles solutions d'intégration dans un tissu villageois traditionnel où les surfaces disponibles sont limitées ?

Après visite sur site et échanges avec le maire, le CAUE a esquisé des propositions d'aménagement adaptées aux contraintes et à l'environnement rural du village.

◀ Proposition d'aménagement

RECONVERSION DE BÂTIMENTS VACANTS

Exemple de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud

Dans une perspective de créations de logements, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a confié au CAUE la réflexion sur le potentiel de 10 bâtiments communaux actuellement vacants, présents sur 9 communes.

La restitution sous forme d'une fiche opération par bâtiment expose les scénarii d'aménagement possibles et l'estimation des coûts de travaux.

Exemple de la commune de Saint-Hubert : transformation d'une ruine en cœur de village

Les élus ont fait appel au CAUE en vue de transformer une ancienne maison mitoyenne au centre du village. La nécessité d'installer du stationnement dans un cœur de village dépourvu en la matière a donné lieu à une réflexion pour intégrer au mieux un petit parking. Des préconisations particulières ont été formulées en vue de gérer les eaux de ruissèlement sur site avec des matériaux perméables et d'intégrer au mieux le projet au caractère rural de la commune.



▲ Proposition d'aménagement



▲ Avant conseil

REQUALIFICATION URBAINE

Exemple de la commune de Marange-Silvange

La commune a souhaité être accompagnée par le CAUE en ce qui concerne la réflexion qu'elle mène concernant la requalification du centre de Marange et de celui de Silvange.

Dans ce cadre, le CAUE a :

- réalisé une analyse de ces deux quartiers, mettant en évidence leurs qualités urbaines et architecturales, mais aussi leurs dysfonctionnements et permettant d'envisager leurs améliorations,
- mis en évidence les objectifs généraux à atteindre dans le cadre de leurs réaménagements, en termes de qualité urbaine et environnementale,
- fixé les orientations à respecter en termes de projets,
- réalisé des schémas directeurs synthétiques, permettant de visualiser les zones à requalifier du point de vue des aménagements urbains et les secteurs d'implantation des nouveaux équipements prévus dans ces deux quartiers.

Après avoir fait appel à une équipe de maîtrise d'œuvre qui concevra le projet, il conviendra pour la commune d'envisager la réalisation des travaux par tranches successives.



LES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

LES CAMPAGNES DE RAVALEMENT DE FAÇADES

Parce que la beauté d'une façade contribue aussi à la qualité du cadre de vie, un certain nombre de collectivités a mis en place une politique publique visant à soutenir les particuliers qui souhaitent réaliser un ravalement de façades, et contribuer ainsi à l'harmonie globale du quartier et de la commune. Ces campagnes permettent d'offrir une assistance au service des habitants.

La qualité d'entretien des maisons d'un village, d'une ville ou d'un territoire constitue la première image de marque et le changement d'image des communes est recherché grâce aux immeubles ravalés.



▲ Avant travaux



▲ Après travaux

Au total, cent quarante sept conseils et conformités ont été donnés, répartis ainsi :

- Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières :
 - quatre conseils
 - onze avis de conformité / non conformité
- Communauté de Communes Mad et Moselle :
 - huit conseils
 - trois avis de conformité / non conformité
- Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :
 - trente conseils
 - vingt avis de conformité / non conformité
- Communauté de Communes de Cattenom et Environs :
 - cinq conseils
 - quatre avis de conformité / non conformité
- Hagondange :
 - trente trois conseils
 - dix avis de conformité / non conformité
- Saint-Avold :
 - seize conseils
 - trois avis de conformité / non conformité



TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Exemple de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

La convention signée entre le CAUE de la Moselle et la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, en 2021, pour la mise en œuvre d'opération de restauration de la Trame Verte et Bleue locale a permis de réaliser la première phase des plantations.

Le projet, subventionné par l'Appel A Projet Trame Verte et Bleue de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau avec l'appui de la DREAL, doit permettre la plantation d'environ 2 000 arbres de haut-jet, 800 fruitiers et de 10 kms de haies fruitières, le tout avec des essences locales, adaptées au terroir.

Les objectifs de ces plantations sont de renforcer le maillage existant de zones refuges qui permettent aux animaux et aux plantes locales de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire et de sensibiliser le public et notamment les enfants aux enjeux de préservation de la Nature ordinaire et locale.



▲ Lancement officiel du déploiement de la Trame Verte Bleue à Bousse - chantier participatif



Photo AMarie HISTE – Région Grand Est

▼ École de Koenigsmacker



PARC PUBLIC PAYSAGER

L'exemple de la commune de Sarralbe

Le site concerné par cette étude correspond à l'ancien parc d'agrément du château Solvay.
Ce parc «historique» datant de la fin du XIX^e siècle, de style «anglais» (ou «paysager»), a subi de nombreuses transformations au fil du XX^e siècle. Il s'inscrivait dans la continuité du château de la famille Daum, puis il a intégré «le Casino» des ingénieurs de l'usine Solvay. Il était à la fois privé, et un lieu d'agrément pour les ingénieurs de l'usine. Il a été lourdement transformé dans les années 60 par la construction d'une maison moderne pour le directeur de l'usine, détruisant une grande partie des qualités originelles. L'usine Solvay l'a finalement cédé à la commune.

La commune de Sarralbe souhaite aujourd'hui créer un nouveau parc urbain, ouvert au public, qui s'attache à la fois à retrouver toutes les qualités paysagères historiques du lieu, mais aussi dans cette continuité, à inventer un nouveau site propice à des animations et événements ouverts à la population.

Ce parc est à la fois un espace vert ouvert sur les quartiers de la ville, un environnement qui valorise la nature et la biodiversité, et des espaces flexibles supports d'évènementiel à imaginer pour la commune de Sarralbe.



▲ Schéma d'intentions relatif au projet de revalorisation



L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Exemple de démarche écopaysagère

Le Département de la Moselle et le CAUE se sont engagés ensemble sur une «Charte départementale pour la prise en compte de l'environnement et du cadre de vie dans la procédure d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental».

Elle a pour but d'accompagner la Commission Communale d'Aménagement Foncier tout au long de la procédure d'AFAFE pour enrichir la réflexion tant au niveau de la phase préalable d'aménagement qu'aux stades du projet d'aménagement foncier et de clôture de l'opération.

La démarche éco-paysagère a pour objectifs l'engagement de l'ensemble des acteurs sur :

- Les éléments identitaires forts à préserver,
- Les ressources et les potentiels agronomiques, énergétiques, écologiques à valoriser : unités écopaysagères à valoriser en termes de cadre de vie, risques naturels à prendre en compte,
- Les principes d'organisation de l'espace et les aménagements à réaliser pour atteindre ces objectifs.

En 2023, les communes de Berling et Hangviller ont été accompagnées par le CAUE.

Les réunions avec les élus ont permis d'identifier les caractéristiques des communes et de repérer les points de vue sur des éléments identitaires, les composantes «à préserver» et les points noirs «à améliorer».

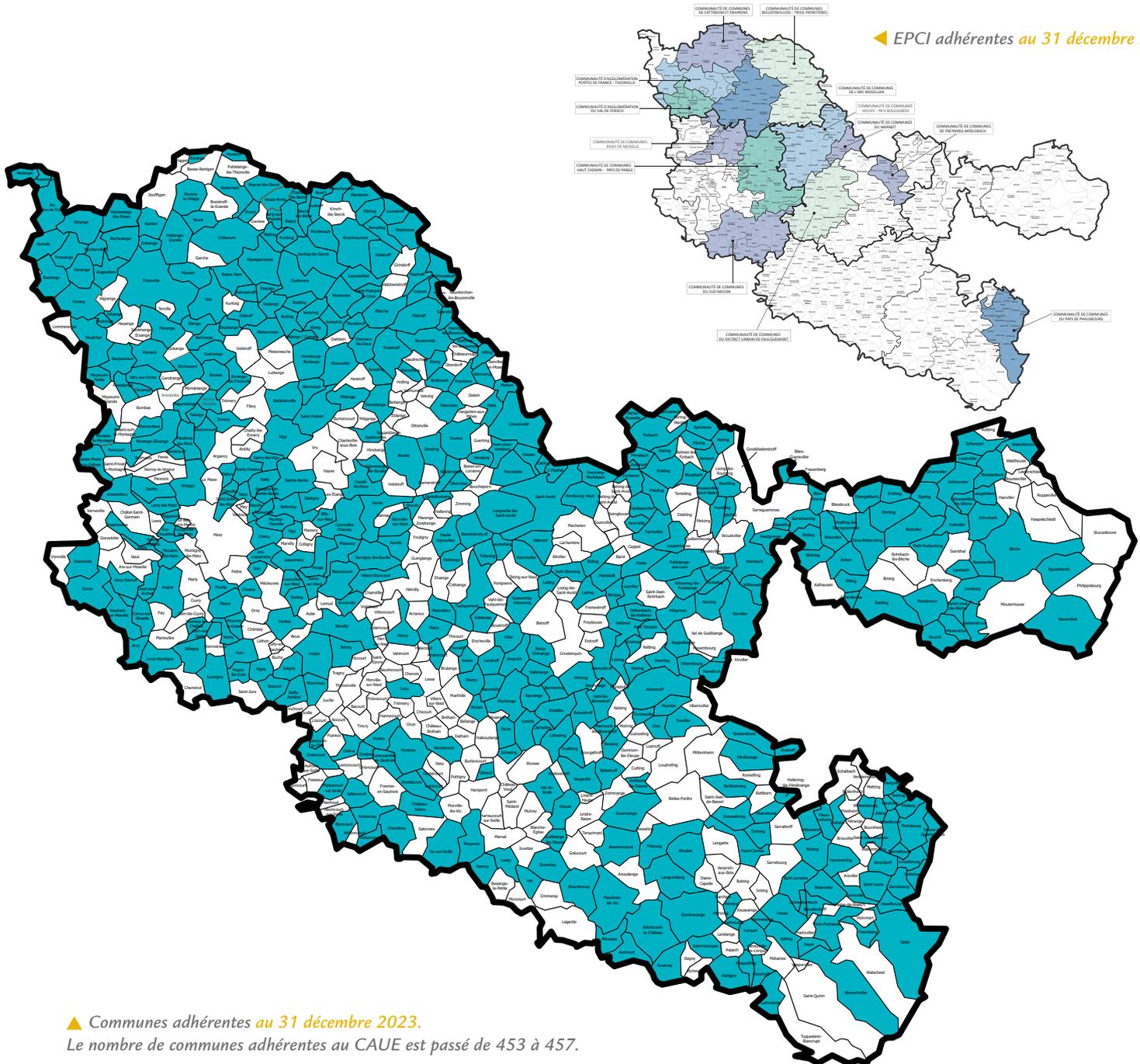


LES JURYS DE CONCOURS

COLLECTIVITÉS	OBJET	LAURÉATS
CA Thionville - Portes de France	Conception, réalisation et maintenance technique d'un nouveau centre funéraire	IMPRESA PERCASSI SPA
CA Thionville - Portes de France	Restructuration et l'extension du bâtiment de la CCI	AJEANCE
CA Thionville - Portes de France	Construction d'un bâtiment multi-accueil à Terville	Dynamo Associés
CD57 / Albestroff	Reconstruction d'une demi-pension	Blesch-Cayre, architectes
CD57 / Lorquin	Reconstruction d'une demi-pension	Xavier GEANT
CD57 / Saint-Avold	Construction du collège	Bouygues Batiments
CD57 / Stiring-Wendel	Restructuration à neuf du collège Untersteller	Omada Architectes et Imothep Architecture
Hombourg-Haut	Projet de maisons des services quartier des Chênes (Réalisation d'un centre médico commercial)	Espace Architecture
SDIS	Construction de la caserne à Blida	Costantini
SDIS	Caserne Audun le Tiche	<i>En cours</i>
Yutz	Construction d'un Bâtiment multifonctionnel en bois sur le site « Saint Exupéry »	AJEANCE

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

◀ EPCI adhérentes au 31 décembre 2023



LES CONSEILS AUX PARTICULIERS

Le conseil aux particuliers est l'une des missions de base du CAUE. Il est même une mission originelle et fondatrice. Destiné à tous ceux qui ont des projets de construction neuve, de rénovation ou de modification d'un bâtiment existant, **les consultations des architectes conseillers sont gratuites**, sur rendez-vous ou par téléphone.

N'ayant ni un rôle de conception, ni une habilitation à délivrer des autorisations de construire, **l'architecte conseiller a pour mission d'accompagner le particulier dans sa démarche vers une réflexion cohérente et qualitative de son projet**. Consulté de préférence avant la demande de permis de construire, les recommandations de l'architecte conseiller peuvent alors éviter bien des erreurs.

La mission du CAUE se limite au conseil. Elle n'entre dans aucune procédure de contrôle administratif. Le CAUE garantit sa compétence et sa neutralité en s'interdisant d'assurer la conception ou la maîtrise d'œuvre de l'opération.

206 particuliers, professionnels et associations se sont adressés au CAUE spontanément.

▼ Conseil pour l'extension d'une maison



▲ Conseil pour l'extension d'une maison : deux variantes proposées



▲ Conseil pour une Isolation Thermique par l'Extérieur en préservant l'esprit de composition de la façade et en choisissant des tons «sable local»

L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Elle fait l'objet d'une convention annuelle ou pluriannuelle avec la collectivité demandeuse (structure intercommunale ou commune). Le principe est d'assister les élus dans leur prise de décisions sur les demandes d'urbanisme, de fournir aux particuliers et maîtres d'ouvrages publics les orientations et les conseils en amont permettant d'améliorer la qualité de leur projet, d'assurer une cohérence générale à l'échelle du territoire. Pour mener à bien sa mission, le CAUE privilégie la concertation avec les administrations, les collectivités, les

professionnels et les particuliers lors de permanences en mairies ou en communautés de communes.

Fort de sa connaissance du contexte local et des réglementations à respecter, l'architecte conseiller oriente le projet au mieux pour les usagers et pour la collectivité, tout en anticipant les éventuels problèmes qui pourraient se poser au stade de l'instruction du dossier. Il propose également une médiation avec les solutions adaptées suite à un refus.

Au total, **deux cent cinquante sept conseils** et avis sur dossiers de droit des sols ont été donnés, répartis ainsi :

· Communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières :

- huit conseils aux particuliers
- trois avis sur dossiers de droit des sols
- quatre conseils aux communes

· Communauté d'agglomération Portes de France Thionville :

- dix-neuf conseils aux particuliers
- trente-huit avis sur dossiers de droit des sols

· Communauté d'agglomération du Val de Fensch :

- trente cinq conseils aux particuliers
- vingt-quatre avis sur dossiers de droit des sols

· Communauté de communes de Cattenom et Environs :

- neuf conseils aux particuliers
- dix-neuf avis sur dossiers de droit des sols
- trois conseils aux communes

· Hombourg-Haut :

- quarante-cinq conseils aux particuliers
- onze conseils à la commune

· Petite-Rosselle :

- un conseil aux particuliers
- un conseil à la commune

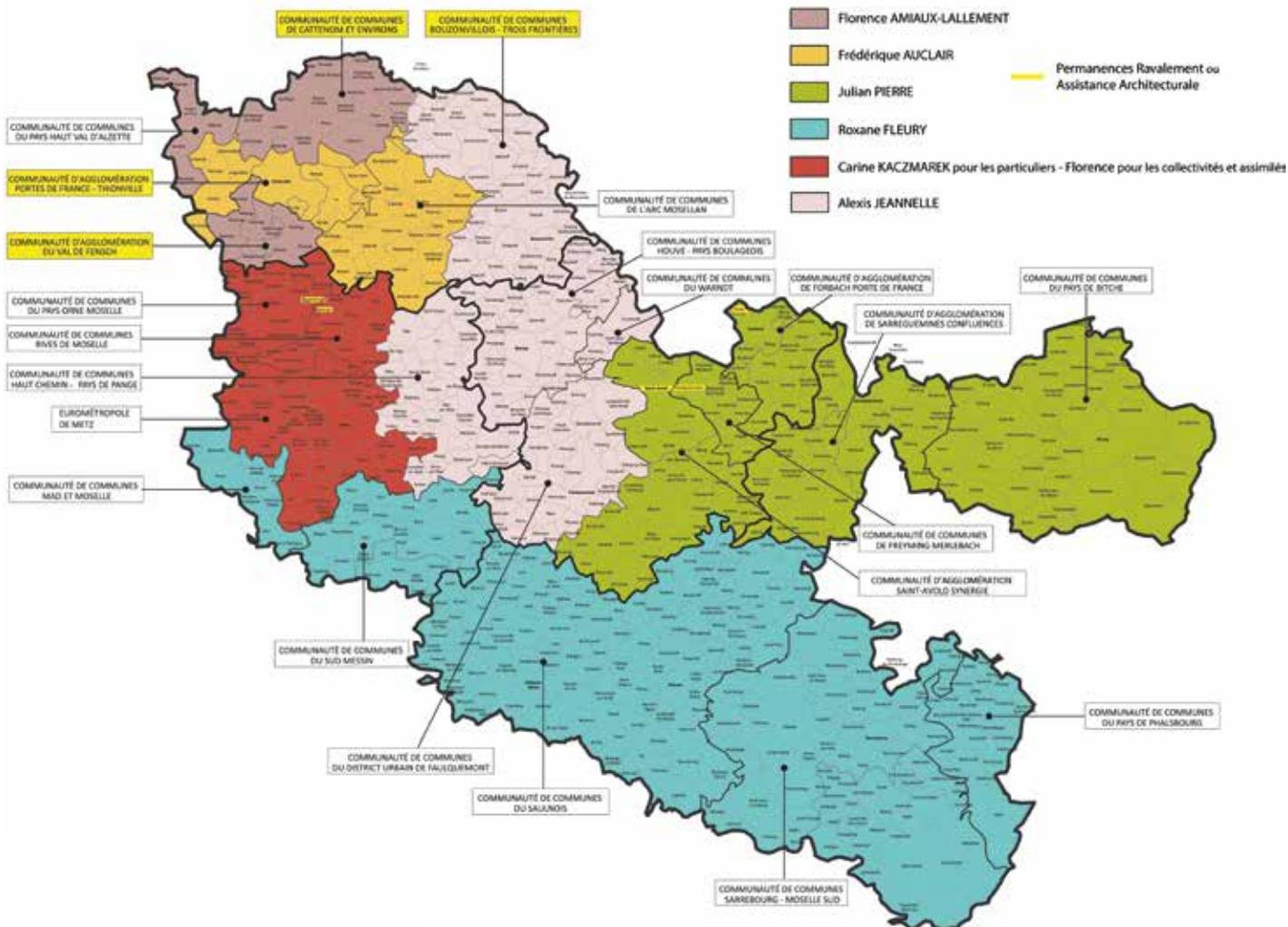
· Talange :

- trente-sept conseils aux particuliers



LES PERMANENCES DES ARCHITECTES-CONSEILLERS

Elles se déroulent dans le cadre de conventions spécifiques avec les collectivités



INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

Le CAUE accompagne les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et au cadre de vie. Cet accompagnement a plusieurs enjeux : amener l'enfant à devenir un acteur lucide, imaginatif et exigeant de son environnement.

Ces enfants seront demain les particuliers qui feront construire, restaurer une maison, et ils seront les décideurs de l'aménagement des espaces publics et de la construction des bâtiments. Par l'intermédiaire de ses professionnels architectes et paysagistes, le CAUE intervient dans les classes de tous niveaux (du cours primaire aux classes supérieures) souhaitant développer des sujets sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.



CFA à Marly

Les professeurs de Géographie et d'Arts Appliqués en lien avec le programme scolaire sur l'urbanisme, ont souhaité une intervention auprès d'une classe de CAP-Bac Pro.

Les élèves ont été sensibilisés à l'urbanisation.



Des thèmes tels que la place de la voiture dans l'espace public et les modes de déplacement de demain ont été abordés.

École de Réchicourt-le-Château

Ateliers sur la gestion de l'eau de pluie à l'école.

AERM «Bulle nature»

Dans le cadre d'une subvention pour désimperméabiliser et végétaliser les cours d'écoles, des ateliers de sensibilisation à ces thématiques ont été réalisés pour des classes de maternelle et d'élémentaire.

13 classes concernées à Fameck, Serémange-Erzange, Tressange, Soucht, Sarrebourg et Oeting



Collège Terray à Aumetz

Dans le cadre d'un projet EDD en géographie, 3 classes ont été sensibilisées

à l'aménagement du territoire à travers un jeu de rôles et ses «ateliers des experts».



FORMATION CONTINUE

Saint-Jean-de-Bassel

Dans le cadre de la formation continue des enseignants référents à l'Éducation au Développement Durable de la Moselle, le CAUE a réalisé une présentation sur les matériaux écologiques utilisés dans le bâtiment et les cours de récréation résilients.

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine représentent un des temps forts du programme culturel annuel des CAUE. Le CAUE de la Moselle s'est engagé dans l'action «Les Enfants du Patrimoine» qui lui semble essentielle pour sensibiliser les générations futures à notre patrimoine et leur faire découvrir les sites de notre territoire.

Il s'agit d'offrir à la jeune génération une occasion pédagogique et ludique de **découvrir le patrimoine dans toute sa diversité**, en proposant aux élèves des visites gratuites de lieux patrimoniaux ou lieux de culture et d'histoire, encadrées par les architectes du CAUE, sur une demi-journée, veille des Journées Européennes du Patrimoine.

Environ **3 600 élèves** ont pu ainsi découvrir **une cinquantaine de sites patrimoniaux du département** (châteaux, musées, moulin, forts, haut-fourneau, citadelle, circuit en ville, médiathèque, ...), grâce à des visites commentées, jeux de pistes, ateliers découvertes....



▲ Centrale nucléaire à Cattenom

▼ Château de Bétange à Florange



▲ Musée du Sel à Marsal

▼ Balade vers les lagunes à Cappel



▲ Cimetière américain à Saint-Avold

▼ Musée de la Cour d'Or à Metz



CONCOURS IMAGINE TON CADRE DE VIE IDÉAL

Il s'agit de sensibiliser les élèves de cycle 3 à différentes thématiques de notre cadre de vie : la densité, la gestion de l'eau de pluie, les principes de l'architecture bioclimatique, les déplacements doux, la notion du vivre ensemble, les circuits courts, ... Le partenariat avec l'OCCE permet aux élèves d'apprendre à se connaître, à partager leurs idées, à s'enrichir de leurs différences pour mieux coopérer à travers des ateliers ludiques. Ils ont carte blanche pour imaginer la maquette de leur cadre de vie futur idéal !

Pour l'année scolaire 2022-2023, neuf classes étaient inscrites.

Les lauréats 2022 : 1^{er} Prix : Guessling-Hémeryng - 2^{ème} Prix : Marspich/Hayange - 3^{ème} Prix : Rombas

La remise de Prix, au Parc du Haut-Fourneau U4 à Uckange, a finalisé le concours, et tous les participants ont été récompensés.



PROJET PEPS 4/ «QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?»

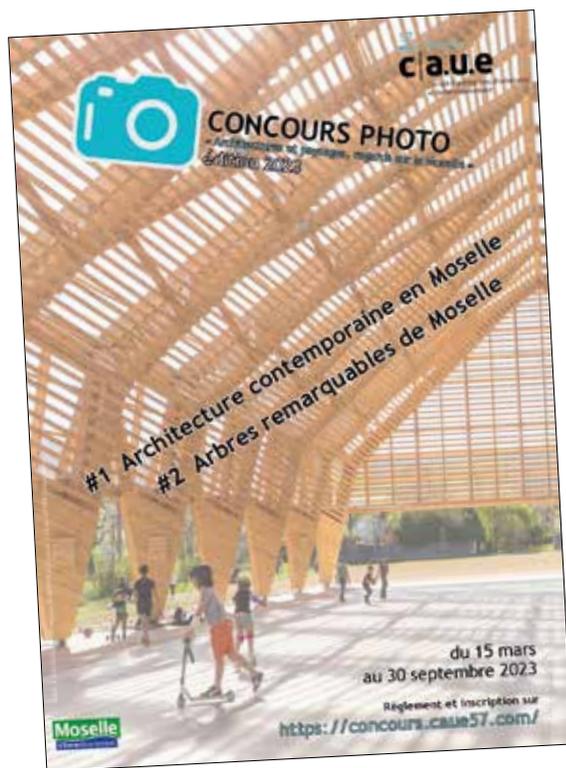
Ce projet est organisé dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) et de l'élaboration du Plan de Paysage «**Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM**». Le Syndicat Mixte du SCoTAM, porteur de ces deux documents a souhaité associer pour la 4^{ème} année le public scolaire à sa démarche de concertation sur la CC du Haut Chemin Pays de Pange et la CC Sud Messin. Les élèves des 6 classes inscrites ont pour objectif de réaliser une carte sensible de leur territoire.



CONCOURS PHOTOS

Pour la cinquième édition du concours photos intitulé «architectures et paysages : regards sur la Moselle», réservé à tous les photographes amateurs et aux amoureux de l'architecture et des paysages, 139 photos ont été réceptionnées.

La réunion du jury s'est tenue le 12 mars 2024.



L'objectif de ce concours est de valoriser la diversité de l'architecture et des paysages départementaux par des contributions photo en respectant les thèmes suivants :

- L'architecture contemporaine en Moselle
- Arbres remarquables de Moselle



▲ 1^{er} prix : Ancy/Moselle - Joël CAVALLARO, Photographe

▼ 1^{er} prix : Waldweistroff - Denis SCHUTZ, Photographe



LA SENSIBILISATION

COURS D'ÉCOLES VÉGÉTALISÉES

Deux visites organisées conjointement avec le CAUE 54 pour des réalisations exemplaires dans leur élaboration et leur réalisation. Les participants ont pu échanger avec les acteurs de ces projets sur toutes sortes de problématiques : enjeux de végétalisation, de valorisation du cycle de l'eau, de travail en concertation avec les usagers des lieux, d'entretien de ces nouvelles cours au quotidien, etc. Élus, maitres d'œuvre, services techniques ont ainsi partagé leur retour d'expérience auprès d'une centaine d'intéressés.



«SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET BIODIVERSITÉ : COMMENT COMPOSER AVEC LE « DÉJÀ-LÀ » DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT»

Les 13 et 23 novembre, lors de journées organisées par le Parc Naturel Régional de Lorraine, le CAUE a présenté les grandes étapes du Zéro Artificialisation Nette et des

exemples de réalisations communales mosellanes vertueuses d'un point de sobriété foncière, qui permettent aux communes d'accueillir de nouveaux habitants sans s'étendre.



COMITÉ LOCAL DE COHÉSION DES TERRITOIRES

Organisé par la Direction de la coordination et de l'appui territorial, le 20 octobre dernier, dans les locaux de la Préfecture de Moselle, les élus et leurs services ont pu assister à une réunion plénière, présidée par M. le Préfet et des conférences thématiques sur des sujets comme la renaturation des villes et des villages, l'ingénierie de la transition énergétique et les mobilités.

Le CAUE a animé un stand commun avec MATEC, pour répondre aux questions des élus, parmi les autres opérateurs locaux et nationaux de l'ingénierie.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation du CAUE de la Moselle équipé d'une nouvelle version du logiciel documentaire Kentika, est ouvert au public et met à disposition un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, urbanisme, paysage. Ce fonds documentaire permet :

- la consultation des documents (près de 4060 documents composent la bibliothèque et vingt titres de périodiques)
- la consultation d'une photothèque numérique qui, après un tri lors de la mise à jour du logiciel, compte 13360 images sur notre territoire
- l'aide à la recherche et orientation bibliographique
- la consultation du portail documentaire via le site internet www.caue57.com
- la diffusion d'un panorama de presse hebdomadaire via la plateforme « Tagaday » à destination de l'équipe CAUE-MATEC



La demande en 2023

Le centre de documentation est tout d'abord un outil interne pour les chargés de mission, principaux demandeurs. On compte sur l'année 2023, **41 demandes extérieures**. Ces demandes sont regroupées en catégories :

- Les partenaires, professionnels, et adhérents (28 demandes) questionnent principalement sur la recherche de documents sur des communes, le patrimoine architectural, la pathologie du bâti, les cités et la recherche de documents iconographiques
- Les étudiants (4 demandes) interrogent le CAUE sur des références

architecturales et la maison rurale,

- Les demandes de particuliers (7), portent sur l'extension de l'habitat, la recherche iconographique et le patrimoine architectural.

À noter seulement 2 demandes de CAUE en direct, car depuis la création de l'outil réservé aux équipes des CAUEs «Dieze», les échanges et la mutualisation des ressources ou des expériences se font directement via cette plateforme.

Outil régional Réalisations en Lorraine – URCAUE de Lorraine

Cet outil présente les caractéristiques et les acteurs des projets de constructions et espaces publics lorrains.

En 2023, trois opérations mosellanes présentées sous forme de fiches :

- la Délivrance, anciennes Salines de Dieuze

- (Jacques Fabbri),
- la boulangerie d'Avricourt (Gens)
- le site verrier de Meisenenthal (SO-IL et Freacks)

Itinérance Exposition «Moselle, terre d'histoire, terre d'avenir»,

- Mairie de Corny sur Moselle : 22 au 28 mars
- Saint Louis les Bitche et Simserhof : 28 mars au 12 mai
- Urbest : 4 au 6 avril
- Commune de Rémelfing : 12 au 30 mai
- Mairie de Retonfey : 27 avril au 17 mai
- Mairie de Hombourg Haut : 5 au 20 juin
- Mairie de Bitche : 28 juin au 12 septembre
- Médiathèque de Nilvange : 15 au 30 septembre
- CC Pays de Phalsbourg : 2 octobre au 30 novembre
- EHPAD le Tournebride d'Hayange : 4 au 18 octobre
- Mairie de

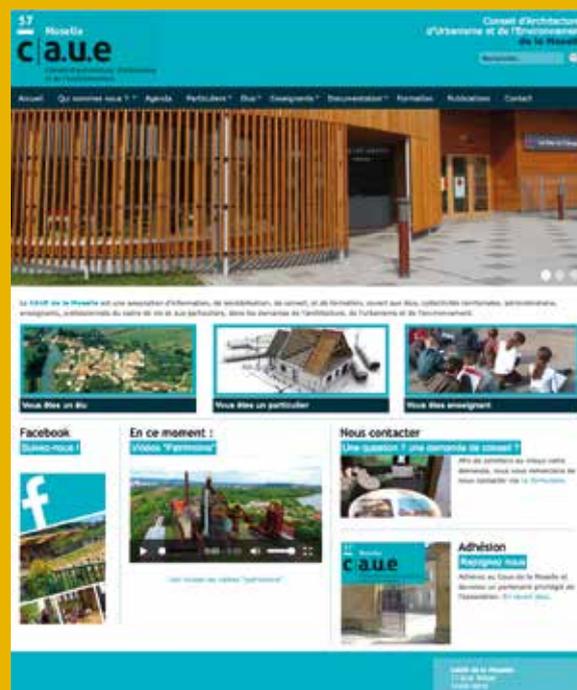
- Sarreguemines/ Moulin de la Blies : 3 octobre au 30 novembre
- Mairie de Boust : 7 au 14 novembre
- Association ARPEGE de Sarreguemines du 1^{er} décembre au 15 janvier.



Contact : Patricia Garbe
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Retrouvez l'actualité et toute l'information
dans les domaines de l'architecture,
de l'urbanisme et de l'environnement
sur notre site internet :

<http://www.caue57.com>



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de la Moselle
17 Quai Wiltzer - 57000 METZ
Imprimerie : A2DV
Avril 2024

Sauf mention contraire le crédit photographique est : CAUE
de Moselle. Imprimé sur papier recyclé écologique Oxygen.

ACCUEIL DU PUBLIC
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00